Gif, le 9 juin 2014

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Nous voudrions vous remercier:
1) d'avoir eu la courtoisie de nous répondre.
2) de l'organisation de cette réunion publique pour laquelle nous militons activement (et presque désespérément, nous y reviendrons) depuis le 9 mai.

Nous ne pouvons cependant que regretter :
1) que l'annonce de cette réunion arrive bien après la sortie des journaux municipaux de juin, support idéal et irremplaçable pour informer tous les citoyen(ne)s de son organisation.
2) la date très tardive à laquelle cette réunion se tiendra... 21 jours après le démarrage de l'enquête. Et donc, seulement 12 jours avant sa fin. Cela laisse vraiment peu de temps aux citoyen(ne)s pour réfléchir, à partir des éléments reçus lors de cette réunion, présentation ou échanges, à leur contribution.
3) que cette réunion publique n'ait pas lieu au plus près des citoyen(ne)s, soit dans chacune des mairies concernées. Certes, cela signifiait triple réunion. Mais cette proximité aurait sans aucun doute facilité la venue des gens.

Comprenez bien notre propos : nous sommes vraiment contents de l'organisation de cette réunion publique, mais la débauche d'énergie que nous avons déployée du 9 au 27 mai pour essayer de l'obtenir était tout sauf motivée par la perspective de simplement avoir la satisfaction de voir cochée la case "réunion publique organisée" dans le bilan de la concertation...
Les enquêtes publiques ont été créées pour nous donner la parole, à nous, citoyen(ne)s et dans notre collectif, nous sommes les premiers convaincus que nous ne devons pas laisser passer cette occasion de nous exprimer. Nous faisons d'ailleurs notre maximum pour que le plus grand nombre donne son avis sur ce qui va profondément modifier notre territoire, le Plateau bien sûr, mais également nos vallées... Seulement, nous avons vraiment l'impression, depuis le 7 mai que nous avons appris la tenue de cette enquête publique, que si la puissance publique respecte scrupuleusement la loi, elle ne fait rien pour aller plus loin et favoriser cette prise de parole, la motiver même, ce que vu de notre point de vue de citoyens, nous paraîtrait le plus positif pour tout le monde : et les citoyens qui se sentiraient vraiment associés au projet sur leur territoire, et les aménageurs/décideurs, qui recevraient des idées/des propositions intelligentes, car venant du terrain et souvent empreintes de bon sens.

Quelques exemples de ce peu de volontarisme ressenti de la part de la puissance publique :

- Nous avons demandé cette réunion publique le 9 mai et bien que M. le garant de la concertation nous ait dit toute la légitimité de notre demande, elle ne pourra avoir lieu que le 23 juin, soit un mois et demi plus tard.
- Des Maires qui opposent le silence à une demande simplement citoyenne.
- L'arrêté préfectoral date du 4 avril. La première affiche annonçant l'enquête publique a été repérée par un membre de notre collectif, pourtant attentif à tout ce qui concerne Paris-Saclay, le 7 mai. Un mois et demi de perdu.
- Les affiches : pensez-vous sincèrement que les endroits où ont été «plantées » les affiches témoignent de la volonté de la puissance publique de la participation des citoyens à l'enquête ? http://moulon2020.jimdo.com/actu/photos/ Les dossiers d'enquête sont, c'est le moins qu'on puisse dire, volumineux ! Plus de 1000 pages ! Pensez-vous sincèrement que des citoyens, qui travaillent, ont une famille, une vie, et entre autres en mai-juin, des déclarations d'impôts à faire, un vote pour les élections européennes, une fin d'année scolaire à vivre (qui signifie bien souvent aussi des examens, des résultats, des fêtes de fin d'année dans les écoles, dans les activités diverses des enfants, bref, des événements, agréables ou non, à accompagner), quels que soient l'intérêt et

l’attachement à leur territoire, peuvent lire, en moins de un mois et demi (à supposer que les citoyens en question aient lu l’avis d’enquête au tout début du délai de « au moins 15 jours avant » et 34 jours d’enquête), 1279 pages ? Et même « seulement » les 198 du dossier principal ?

- Qui plus est, le dossier principal de cette enquête est rédigé par endroits (certains conséquents) dans un langage peu accessible au grand public, y compris à des gens ayant fait des études supérieures (nous ne parlons pas ici de langage technique, mais du langage d’urbaniste utilisé, par exemple, à partir de la page 23), ce qui est un comble quand on demande aux gens de donner leur avis… langage qui peut décourager les plus motivés.

Ce ne sont que quelques exemples….
Ceci étant, et pour revenir à la réunion publique dont vous nous informez, nous remercions par avance les maires des 3 communes de bien vouloir au plus vite annoncer cette réunion sur leurs sites municipaux respectifs, sur les panneaux lumineux pour les communes qui en possèdent et par affichage sur les panneaux de la ville, afin que les habitants des communes aient une chance d'accéder à cette information... Nous remercions également l'EPPS de l'ajouter sur la page spéciale qu'il consacre sur sa page "concertation" à cette enquête. Nous la diffuserons également au maximum, et avons déjà commencé à le faire.

Nous voulions, pour finir, profiter de ce mail pour remercier:
* M. le Garant de la concertation, de son écoute active
* l'EPPS:
1) de nous avoir permis de vous contacter, M. le commissaire enquêteur, car nous n'avions trouvé votre adresse mail nulle part.
2) d'accueillir la réunion publique dans ses locaux.

Avec nos salutations citoyennes,
Le collectif Moulon 2020